

## CONSEIL COMMUNAL DU 22 MARS 2018

Etaient présents :

M. RENAUD Daniel, Maire Délégué de la commune déléguée de La Côte d'Aime,  
MM. LUISET René, 1<sup>er</sup> adjoint délégué, BUTHOD-GARCON Freddy, 2<sup>ème</sup> adjoint délégué,  
BOUZON Charles, 3<sup>ème</sup> adjoint délégué,  
MM. BLANCHET Jean-Luc, OLLINET Alain, SERVAJEAN Daniel, conseillers municipaux délégués,

Excusés: MM. COLLOMB Pascal, SILVESTRE Marcel, TARDY Lionel, conseillers municipaux délégués, Mme HOEN Martine, 4<sup>ème</sup> adjointe déléguée

### ♦ Intempéries du 08 au 09 janvier 2018

Suite aux intempéries de Janvier, il est demandé aux propriétaires qui ont subi des dommages de faire une déclaration à leur assurance qui se mettra en rapport avec celle de la commune pour examiner une éventuelle prise en charge.

### ♦ Voies d'accès en montagne

Suite aux intempéries ayant affecté les voies d'accès en montagne, des visites seront effectuées à la fonte des neiges pour exécuter des travaux d'urgence. L'Office Nationale des Forêts est missionné pour sécuriser les accès, un nombre élevé d'arbres cassés se retrouvant en travers des voiries ayant été constaté.

### ♦ Conduite d'eau pluviale au Villard

Une conduite d'eau pluviale privée au Villard desservant plusieurs propriétaires s'étant bouchée, une réunion a eu lieu entre tous les usagers et les représentants de la commune pour en débattre.

Les propriétaires desservis se sont mis d'accord pour remettre en état cette canalisation

### ♦ Refuge de la Balme

Lors du lancement de l'appel à candidature pour la délégation de service public du Refuge de la Balme, 3 candidatures ont été déposées.

La commission d'appel d'offres de La Plagne Tarentaise a désigné madame Violaine Duc et monsieur Cédric Verollet comme attributaires.

### ♦ Circulation aux abords de l'école du Villard

Après de nombreux échanges entre les parents d'élèves, les conseillers et la police municipale, un plan de circulation sera mis en place pour assurer la sécurité des enfants autour de l'école et du cheminement de dépose du car scolaire.

Une information sera faite auprès des riverains et sur les panneaux d'affichage des hameaux.

### ♦ Fermeture d'une classe et carte scolaire

Un courrier a été adressé à l'Académie pour protester contre la fermeture d'une classe à l'école du Villard de La Côte d'Aime alors que la commune a fait de gros investissements pour rénover la cantine scolaire et inciter les parents à scolariser leurs enfants sur place.

Les élus sont d'accord pour que les décisions relatives aux dérogations soient prises par la commission scolaire après une étude au cas par cas. La commune déléguée pourra cependant donner son avis sur la décision prise.

#### ♦ **Travaux ancienne école de Pierrolaz**

Les travaux de l'appartement de l'ancienne école du chef lieu sont en cours. Les services techniques ont procédé à toute la démolition intérieure.  
La couverture sera exécutée à partir de septembre et l'aménagement intérieur durant l'hiver 2018/2019.

#### ♦ **Bâtiments communaux**

Une réflexion est en cours sur les bâtiments communaux, leur coût d'entretien et leur avenir.

#### ♦ **Montméry**

Suite à un projet touristique soutenu par la Syndicat d'Initiative de La Côte d'Aime, il est proposé d'acquérir une maison transformée en musée par Monsieur Girard à Montméry.  
Après de nombreux échanges entre la commune de La Plagne Tarentaise et la famille Girard , le Conseil Communal donne son accord, étant précisé que les frais inhérents à cette acquisition seront supportés par la commune déléguée de Macot La Plagne.

#### ♦ **Acquisition d'un chemin communal**

Le conseil communal ne donne pas son accord à un futur acquéreur d'une parcelle constructible pour lui vendre un chemin communal.

#### ♦ **Sécurisation des routes**

Une importante réflexion est menée pour sécuriser les routes de la commune.

Un contrôle routier a été mené par la police municipale de La Plagne Tarentaise au chef lieu dans un but non pas répressif afin de sensibiliser les conducteurs à leur comportement vis à vis de la vitesse. D'autres seront mis en place régulièrement aux endroits les plus dangereux.

Au chef lieu et à Pré Bérard, les écluses vont être installées et un miroir a été mis en place au croisement du chemin de Sciaz.

La route de Pierrolaz a été à nouveau sécurisée par des balises. Malgré cela, certains habitants continuent de forcer le passage utilisant cette petite route à vive allure. Une barrière sera installée prochainement.

La route de Pré Boissy est elle aussi utilisée comme « raccourci » par certains conducteurs mettant en danger les riverains et les automobilistes circulant sur la RD 86 aux embranchements. Les écluses vont être remises en place et une réflexion va être menée avec les habitants.

A la Grande Bergerie en face de l'ancienne école sera installé un miroir pour sécuriser la sortie des véhicules des habitants.

#### ♦ **Elargissement d'un chemin communal à Pré Girod**

La décision d'élargissement d'un chemin communal à Pré Girod nécessite le passage d'un hydrogéologue. En effet, des propriétaires ont mentionné une source d'eau qui passerait par le chemin et sous les fondations de leurs maisons et craignent le débordement de celle-ci après les travaux. Le service urbanisme de La Plagne Tarentaise a pris en charge le dossier.

#### ♦ **Journée des sentiers**

Le syndicat d'initiative de La Côte d'Aime vous invite à les accompagner le 02 juin pour l'entretien des sentiers et des ruisseaux de la commune. Amis, famille, habitants de la commune ou non, vous serez les bienvenus pour cette journée qui alliera l'éco-citoyenneté et la convivialité autour d'un déjeuner prévu à Valezan.

Pour plus de renseignements : 04 79 55 69 25.

♦ **Travaux d'enrobé sur la commune déléguée**

Suite aux intempéries de Janvier 2018, les routes ont été dégradées. Une réunion est prévue le 14 mai 2018 pour faire le tour de la commune avec les services techniques de La Plagne Tarentaise et les élus afin d'établir un bilan des travaux à engager.

♦ **Route de Fromenterie**

Un arrêté municipal de fermeture temporaire de la route a été pris afin de permettre la remise en état de l'enrobé par monsieur Harrop. La route sera coupée 14 au 18 mai 2018.

♦ **Centre équestre**

Des travaux de remise en état sont entrepris autour du centre équestre et sur la route de la montagne. En effet, les hameaux de La Petite Bergerie et de La Grande Bergerie ont connu d'importantes dégradations suite aux intempéries de Janvier 2018.

Mais il a été constaté qu'il y a de plus en plus, sur la commune, de zones marécageuses ayant pour cause le manque d'entretien des propriétés autour des ruisseaux qui se bouchent et dont l'eau, par conséquent, s'évacue dans les prés. Il est donc rappelé aux propriétaires qu'il leur incombe d'entretenir leurs parcelles.

♦ **Glissement de terrain des Fours**

Un important glissement de terrain s'est produit aux Fours menaçant une canalisation d'eau. La communauté de commune a pris en charge le dossier. Des travaux ont été réalisés en urgence pour sécuriser la canalisation en attendant les résultats d'expertise qui déterminera les travaux définitifs à programmer.

Un arrêté interdisant la circulation des véhicules de plus de 3.5 tonnes est pris jusqu'à nouvel ordre depuis Bon Pas jusqu'au lieu-dit les Fours. Des contrôles seront effectués.